Les CLIC au sein des Délégations territoriales de la vie sociale

- **Aix-les-Bains**
78 boulevard Wilson
CS 70611
73106 AIX-LES-BAINS CEDEX
Tél. 04 85 05 25 09

- **Albertville**
45, avenue Jean Jaurès
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 89 57 03

- **Avant-pays savoyard**
La Tissandière - Rue du Stade
73240 ST GENIX-SUR-GUIERS
Tél. 04 76 31 60 42

- **Bassin chambérien**
116, rue Sainte Rose
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 85 79 60

- **Combe de Savoie**
Immeuble le Comte Rouge
300, avenue de Savoie
73800 MONTMÉLIAN
TÉL. 04 79 44 23 00

- **Maurienne**
95, avenue des Clapeys
73300 ST JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. 04 79 64 45 31

- **Tarentaise Vanoise**
159, rue de la Chaudanne
73600 MOÛTIERS
Tél. 04 79 24 73 77

LE RELAIS DU CLIC PRÈS DE CHEZ VOUS

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA VIE SOCIALE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES HANDICAPÉES
Place François Mitterrand
CS 71806 - 73018 CHAMBÉRY cedex
Tél. 04 79 60 28 81 - dvs@savoie.fr

Vie sociale

Vous êtes une PERSONNE ÂGÉE, un aidant familial ou un professionnel

QUAND VIEILLIR POSE QUESTION…

LE CLIC Centre Local d'Information et de Coordination PEUT VOUS AIDER !

Crédit photo : Fotolia - Octobre 2013

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

www.savoie.fr

LA MISSION DES CLIC

Dans les Délégations territoriales de la vie sociale, le CLIC est un service de proximité qui peut **RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, VOUS INFORMER, VOUS ORIENTER, FACILITER VOS DÉMARCHES.**

- Un lieu pour **ÉVALUER LES BESOINS, ÉLABORER UN PLAN D'AIDE** adapté à votre projet de vie.
- Un **ESPACE D'ÉCOUTE** et **D'ACCOMPAGNEMENT**.
- Un **LIEU DE COORDINATION** de la politique gérontologique.

Un guichet d'accueil, d'information et de coordination

- Pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
- Pour les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.
- Et toute personne recherchant des informations sur l'accompagnement des personnes âgées.

Vous vous interrogez sur les moyens d'être aidé à votre domicile

- Interventions de personnels qualifiés.
- Mise en place de repas à domicile.
- Adaptation de votre logement.
- Prises en charge financières.
- Coordonnées des services compétents...

Vous souhaitez connaître les structures d'accueil

- Les accueils en foyers logements.
- L'accueil en maison de retraite.
- L'accueil de jour.
- Les séjours temporaires.
- L'accueil familial.

Des professionnels à votre service

- **Le secrétariat** assure un premier accueil physique ou téléphonique.
- **Des travailleurs médico-sociaux** (assistantes sociales, infirmières) peuvent recevoir sur rendez-vous pour apporter des réponses ou des informations plus personnalisées.
- **De la documentation** relative à la vie quotidienne des personnes âgées est à votre disposition.

QUAND VIEILLIR POSE QUESTION...

Les différents types de structures d'accueil en Savoie

- Logement-foyer ou établissement d'hébergement pour personne âgée (EHPA) : structure accueillant dans des appartements des personnes âgées autonomes ou en début de perte d'autonomie. Des prestations collectives sont proposées : restauration, lingerie, animation… Pour être admis, les personnes âgées doivent être autonomes (GIR 5/6).

- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : structure accueillant des personnes âgées dépendantes. Les chambres sont principalement individuelles ou à deux lits et adaptées à la dépendance comme le reste du bâtiment.

- Unité de soins de longue durée (USLD) : structure accueillant des personnes nécessitant des soins médicaux importants. Ces structures sont rattachées à un centre hospitalier.

Comment faire une demande d'entrée en établissement ?

Pour effectuer une demande, un dossier d'admission est à remplir. Ce dossier est unique pour l'ensemble des établissements du département de la Savoie, et comprend 3 volets :

- administratif
- habitudes de vie

} A renseigner par le demandeur ou la personne référente

- médical — A remplir par le médecin

Le dossier complet doit ensuite être adressé à chacun des établissements où une demande est effectuée.

Pour connaître les tarifs et conditions d'accueil, vous devez vous adresser directement à l'établissement.

Le financement et les aides

La personne accueillie acquitte un tarif « hébergement » et un ticket modérateur, correspondant au tarif GIR 5/6.

Si les ressources financières ne suffisent pas à couvrir les frais de l'établissement, l'aide sociale à l'hébergement peut être demandée en déposant un dossier au Conseil départemental (dossier à retirer auprès du CCAS de la commune de résidence de la personne).

Avant d'attribuer cette aide, le Département vérifie la part que, le conjoint, les enfants et petits-enfants de la personne âgée peuvent apporter pour contribuer au règlement des frais d'hébergement.

L'aide sociale intervient en second lieu et peut régler la totalité du solde de la facture d'hébergement ou une partie, après avoir estimé la participation que le groupe familial est en capacité d'apporter.

L'aide sociale perçue sera récupérable sur la succession du bénéficiaire à son décès et peut également être récupérée en cas de « retour à meilleur fortune » du bénéficiaire.

Une demande d'APL (allocation personnalisée logement) peut être sollicitée auprès de la CAF. Pour ce type de demande, il convient de se renseigner auprès de l'établissement pour savoir si l'établissement est conventionné APL.

Tous les établissements ne sont pas habilités, ni conventionnés à l'aide sociale.

Le dossier d'admission et la liste des établissements sont disponibles sur le site : www.savoie.fr ainsi que dans les établissements et les centres locaux d'information et de coordination (CLIC).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- **Aiguebelle** : EHPAD "Les Belles saisons" – tél 04 79 36 20 42
- **Aiton** : EHPAD "Le Clos fleuri" – tél 04 79 36 19 68
- **La Chambre** : EHPAD "Bel'Fontaine" – tél 04 79 59 47 56
- **Saint-Jean-de-Maurienne** : EHPAD, USLD, Centre hospitalier tél 04 79 20 60 20
- **Saint-Michel-de-Maurienne** : EHPAD "La Provalière" tél 04 79 59 20 96
- **Modane** : EHPAD "Les Marmottes", USLD, hôpital local tél 04 79 05 22 33

- **Saint-Jean-de-Maurienne** : EHPA "Bonne nouvelle" tél 04 79 64 19 88
- **Modane** : EHPA "Résidence Pré soleil" tél 04 79 05 22 33

- **CLIC Maurienne**
  Délégation territoriale de la vie sociale
  95 avenue des Clapeys
  2ème étage
  73300 Saint-Jean-de-Maurienne
  Tél 04 79 64 45 34
  Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

www.savoie.fr

Vie sociale

Bien vieillir

L'ENTRÉE EN ÉTABLISSEMENT

- Foyer-logement (ou EHPA)
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Unités de soins longue durée (USLD)

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT